

Le Comité régional organise un examen de juges « J6 - Partie pratique » pour les juges ayant réussi la partie écrite.

<b>Organisateur</b>	Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale
<b>Public concerné :</b>	Prérequis : avoir l'examen J6 écrit sur les mêmes agrès
<b>Contenu :</b>	Révision le matin et épreuve pratique sur vidéos l'après-midi
<b>Lieu, dates et horaires :</b>	<b>Lieu :</b> Centre diocésain – 20 rue Mégevand – 25041 Besançon Cedex - <a href="#">Accès</a> <b>Date-s :</b> Samedi 28/05/2022 <b>Horaires – Accueil :</b> 9 h 00 <b>Début :</b> 9 h 30 – <b>Fin :</b> 16 h 30
<b>Conditions de repas et d'hébergement :</b>	Repas au centre diocésain
<b>Amener :</b>	De quoi prendre des notes, licence, carnet juge
<b>Contact le jour du stage</b>	<b>GROCHULSKA Corinne – 06 75 64 90 12</b>
<b>Inscription :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date limite d'inscription : <b>17/05/2022</b></li> <li>• Date limite de retour des autorisations et de règlement : <b>23/05/2022</b></li> <li>• Nombre minimum de stagiaires : <b>1</b></li> <li>• Coût : <b>25 €</b></li> </ul> <p>Inscriptions directement <a href="#">sur le site internet</a> (pour les associations de Bourgogne-Franche-Comté)* À régler par <b>virement</b> (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception). Code à inscrire lors du paiement par virement avec le nombre de personnes : <b>GF-JUGES-6°-28/05/2022</b></p> <p><b>Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite</b> Pour tous renseignements complémentaires : <a href="mailto:stages@fscf-bfc.fr">stages@fscf-bfc.fr</a> Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**</p>
<b>Autorisation parentale :</b>	<b>À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e).</b> Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège <b>avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.</b> <b>Elle est accessible</b> « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations – et sur l'accusé de réception reçu.

\* Pour toute inscription un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.  
\* [Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet](#)  
\* L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription.  
Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Régional.

Avec nos cordiales salutations.

**Marc LÉCHENNE**

Président du Comité Régional

**Jean-Pierre ARNOUD**

Chargé de formation

**Corinne GROCHULSKA**

**Isabelle THOMAS**

Responsable-s de commission